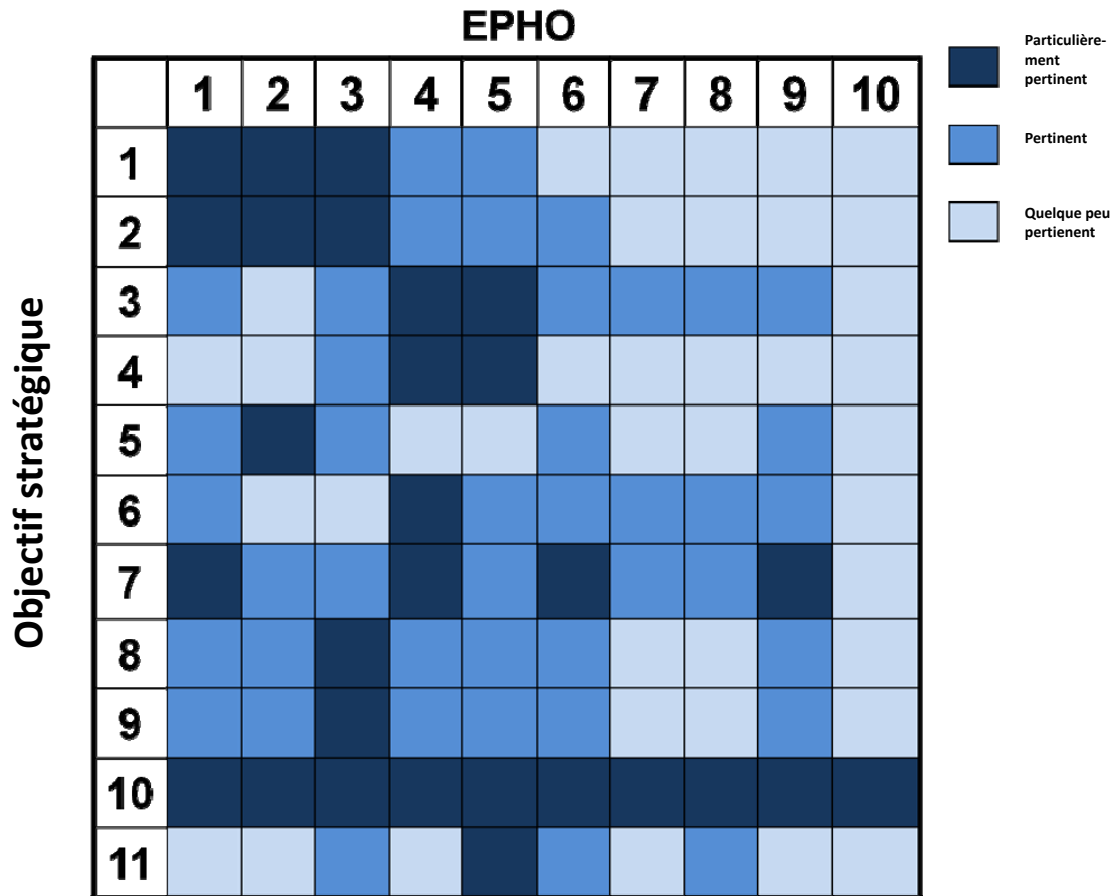




Incidences financières et administratives, pour le secrétariat, du projet de résolution du Comité régional sur le Plan d'action européen pour le renforcement des capacités et services de santé publique

1.	N° de projet de résolution :	Plan d'action européen pour le renforcement des capacités et services de santé publique
2.a	Liens avec le budget programme 2012-2013 (cf. document A64/7 http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA64/A64_7-fr.pdf)	
	Objectif(s) stratégique(s) (OS) : 10	Résultat(s) escompté(s) à l'échelle de l'Organisation (OWER) : contribue à tous les OWER de l'OS 10
	Comment cette résolution contribuerait-elle à l'obtention du/des résultat(s) escompté(s) à l'échelle de l'Organisation ? Cette résolution contribuera à la majorité des OWER du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe. Davantage d'informations sont disponibles sur demande.	
2.b	Liens avec le portefeuille de résultats pour la Région européenne de l'OMS en 2012-2013 (cf. https://intranet.euro.who.int/policies-and-procedures/programme-management/programme-and-resource-management/biennium-2012-2013/operational-planning-2012-2013/euro-outcome-and-output-portfolio, en anglais)	
	Résultat clé prioritaire (KPO) : 22	
	Autre résultat prioritaire (OPO) :	
	Comment cette résolution contribuerait-elle à l'obtention du/des résultat(s) prioritaire(s) de la Région européenne de l'OMS ?	
	Cette résolution contribuera à la majorité des résultats prioritaires de la Région européenne de l'OMS. Les opérations essentielles de santé publique (EPHO), à la base de cette résolution, sont, dans une certaine mesure, pertinentes pour tous les principaux domaines des objectifs stratégiques de l'OMS. Voir ci-dessous.	

Relation entre les objectifs stratégiques de l'OMS et les EPHO



Objectifs stratégiques

- 1 Gérer la menace des maladies transmissibles
- 2 La voie à suivre – amplifier les mesures de prévention et de lutte contre les principales maladies transmissibles
- 3 Les maladies non transmissibles
- 4 La santé aux principales étapes de l'existence
- 5 En cas d'urgence et de crise, la santé prime
- 6 La bonne santé commence avec un comportement sain
- 7 Promouvoir la santé et réduire les inégalités de santé en agissant sur les déterminants sociaux de la santé
- 8 Un environnement sain
- 9 Une alimentation sûre et nutritive : une condition *sine qua non* pour la santé
- 10 Systèmes de santé et services de santé publique
- 11 Technologies et produits médicaux

EPHO

- 1 Surveillance de la santé et du bien-être de la population
- 2 Surveillance et intervention en cas de dangers et d'urgences sanitaires
- 3 Protection de la santé (sécurité de l'environnement et du travail, sécurité sanitaire des aliments, etc.)
- 4 Promotion de la santé, dont l'action sur les déterminants de la santé et le manque d'équité en santé
- 5 Prévention des maladies, dont le dépistage rapide
- 6 Garantir la gouvernance pour la santé et le bien-être
- 7 S'assurer de disposer d'un personnel compétent dans le domaine de la santé publique et d'effectifs suffisants
- 8 Garantir des structures organisationnelles et un financement durables
- 9 Sensibilisation, communication et mobilisation sociale pour la santé
- 10 Faire progresser la recherche en santé publique pour élaborer des politiques et des pratiques en conséquence

Le résultat (Outcome) inclut-il déjà les produits à livrer (Outputs) demandés dans cette résolution ? (Oui/non)

Non

3. Estimation du coût et incidences en termes d'effectifs par rapport au budget programme

a) Coût total

Indiquez i) la période pendant laquelle les activités du secrétariat seraient requises pour la mise en œuvre de la résolution et ii) le coût de ces activités (estimation en 10 000 d'USD, arrondi au chiffre le plus proche)

i) 7 ans (couvrant la période 2013-2020)

ii) Montant total de 44 390 000 USD (personnel : 26 460 000 USD ; activités : 17 930 000 USD)

b) Coût pour la période biennale 2012-2013

Indiquez quelle part des coûts mentionnés au point 3 a) correspond à la période biennale 2012-2013 (estimation en 10 000 d'USD, arrondi au chiffre le plus proche)

Montant total de 6 340 000 USD (personnel : 3 780 000 USD ; activités : 2 560 000 USD)

Indiquez si les frais seraient encourus au niveau régional ou national, en précisant le(s) pays si applicable : régional et sous-régional.

Le coût estimé est-il intégralement inclus dans le budget des résultats approuvé pour 2012-2013 ? (Oui/non) Non

Si « non », indiquez le montant non inclus.

Les coûts supplémentaires sont estimés à 3 450 000 USD

c) Incidences en termes d'effectifs

La résolution pourrait-elle être mise en œuvre par le personnel existant ? (Oui/non)
Non

Si « non », indiquez combien de membres du personnel – [équivalents temps plein] – il faudrait en plus, en précisant à quel niveau (régional ou national) et en notant le(s) profil(s) d'aptitudes nécessaires, si applicable.

Au niveau régional : 1 x P5 ; 3 x P4 – tous devront posséder des compétences et de l'expérience dans le cadre des 10 EPHO décrites dans le Plan d'action européen pour le renforcement des capacités et services de santé publique. Un assistant de programme supplémentaire est également requis.

4. Financement

Le coût estimé pour la période biennale 2012-2013 indiqué en 3 b) est-il complètement financé ? (Oui/non)

Non

Si « non », indiquez le montant ne pouvant être financé et précisez comment les fonds seraient mobilisés (fournir les détails de la/des source(s) de fonds prévue(s)).

3 450 000 USD ; des réunions seront organisées avec des donateurs, et des sources de financement seront recherchées à l'automne de 2012.

Autres remarques :

Les coûts totaux indiqués ci-dessus reflètent les coûts totaux estimés, pour l'OMS, de la mise en œuvre du Plan d'action européen dans toutes les divisions concernées. Cependant, certains de ces coûts sont déjà prévus dans les activités de l'OMS dans le cadre de plusieurs programmes et divisions.

Des mesures ont donc été prises afin d'estimer les coûts supplémentaires totaux de la mise en œuvre du Plan d'action pour le Bureau régional, en tenant compte des programmes déjà en cours et susceptibles de contribuer à la réalisation du Plan d'action (à travers toutes les divisions concernées), et en recensant

d'autres domaines qu'il convient de renforcer ou de développer. Le tableau ci-dessous présente les coûts supplémentaires outre ceux déjà prévus ou planifiés par l'OMS.

Estimation des coûts supplémentaires pour le Bureau régional afin de mettre en oeuvre le Plan d'action européen

EPHO	Total des coûts suppl. jusqu'en 2020 en USD	Coûts de mise en oeuvre – gouvernance du Plan d'action européen – coût moyen annuel en USD	
1 : Surveillance	0		
2 : Suivi	400,000		
3 : Protection	0	1,200,000	
4 : Promotion	100,000		
5 : Prévention	650,000		
6 : Gouvernance	8,200,000		
7 : Personnel	3,700,000		
8 : Financement	1,500,000		
9 : Communications	1,000,000		
10 : Recherche	400,000		
		Coût annuel moyen pour le Bureau régional en USD	
		Coût suppl. total activités	1,400,000
		Coût suppl. total personnel	2,000,000
		Coût suppl. total	3,400,000



On remarquera le montant nul accordé à certains domaines comme la surveillance et la protection de la santé, pour lesquels l'OMS et la Région européenne possèdent une solide tradition, tandis que des domaines relativement nouveaux, tels que la gouvernance, doivent être considérablement développés, par exemple en créant des partenariats et des réseaux en vue de réviser et de mettre à jour les politiques internationales et les instruments juridiques, et de fournir une formation et un appui technique aux pays.

Parmi les autres coûts supplémentaires pour réaliser les EPHO, il convient de mentionner l'élaboration de programmes, recommandations et protocoles fondés sur des bases factuelles, et l'échange des meilleures pratiques pour l'EPHO 5, ainsi que le renforcement du leadership, l'investissement dans la formation, l'intensification du développement professionnel et l'apport d'un soutien technique au niveau des pays pour l'EPHO 7.

Le coût supplémentaire estimé pour l'OMS afin de gérer et de coordonner la mise en oeuvre du Plan d'action européen chaque année s'élève à 1 200 000 USD, et inclut la mise en place et le fonctionnement d'un groupe directeur, de groupes de travail pour les EPHO, et d'un comité consultatif d'experts, ainsi que la fourniture de publications et de rapports au Comité régional.

Le coût supplémentaire global estimé pour le Bureau régional afin de mettre en oeuvre le Plan d'action européen s'élève à 3 400 000 USD par an, un montant qui couvre d'ailleurs dans sa majeure partie les coûts salariaux. Cela inclut le coût annuel de la réalisation de tous les EPHO et couvrira les coûts de coordination et de gouvernance de l'OMS.